



## Remboursement de la cantine

mardi 26 mai 2020, par [Cantine](#)

Merci de bien vouloir nous adresser par courriel à cette adresse électronique votre relevé d'identité bancaire pour pouvoir procéder au remboursement de la cantine de vos enfants : [intendance-clg-garcin@ac-aix-marseille.fr](mailto:intendance-clg-garcin@ac-aix-marseille.fr)

Il est également possible de venir déposer votre relevé d'identité bancaire dans la boîte aux lettres du collège ou encore de nous l'adresser par voie postale au collège.

Merci de noter sur ce document , le nom et la classe de l'enfant qui est concerné.

Ce document nous est indispensable car les remboursements se feront par virement sur le compte du responsable financier.

Un message a été également diffusé sur Pronote en ce sens .

Cordialement, le secrétariat de gestion.